

Montréal, le 1^{er} mai 2020

Aux membres de la communauté universitaire
Université de Montréal

Objet : Le temps de la consultation est venu

Chères collègues, chers collègues,

Dans ses communiqués hebdomadaires, la direction de l'Université ne manque pas d'exprimer sa reconnaissance et son admiration devant la flexibilité des membres du personnel et de la communauté étudiante qui ont su s'adapter rapidement au contexte de la pandémie. On ne peut qu'être sensible à cette considération. Cependant, la saine gestion de la crise exige à présent de la Direction, non pas la prescription sans consultation de mesures d'accommodement – un recours d'urgence peut-être en partie justifiable en début de crise –, mais plutôt la transparence et la concertation avec l'ensemble des syndicats et associations représentant la communauté universitaire.

C'est pourquoi nous nous attendons à ce que le recteur, M. Guy Breton, agisse de sorte que soit remplie l'une des conditions de sortie de crise mentionnées lors de l'Assemblée universitaire du 20 avril dernier, à savoir la mise sur pied de « canaux de communications ouverts avec les syndicats et les associations étudiantes ». De plus, il nous semble essentiel que les syndicats concernés et les associations étudiantes participent aux comités de gestion de crise mis sur pied par le rectorat, qu'il s'agisse du Comité de protection, du Comité pour l'étude de divers scénarios de reprise ou du Comité de la recherche – recherche dont la reprise semble imminente. L'Université, s'appuyant alors sur la connaissance des réalités de terrain des différents corps d'emploi et des populations étudiantes, pourra agir au mieux et adopter des pratiques permettant de garantir l'excellence de l'enseignement tout en protégeant la santé et le bien-être de tous et toutes.

Nos membres se tournent vers nous par centaines pour connaître l'heure juste, ou pour nous faire part de leur inquiétude, voire de leur détresse. Par le relais en continu de ces réalités de terrain aux comités de gestion de crise, la communauté universitaire participera à l'élaboration de solutions bénéfiques à tous. C'est d'ailleurs la pratique qui a été adoptée très tôt dans d'autres grandes universités québécoises – notamment Laval, l'UQAR, l'UQO et l'UQAM –, dont les directions ont rencontré fréquemment leurs associations et syndicats, et ont rapidement signé avec ces derniers des ententes balisant le travail de leurs membres dans le contexte actuel.

L'Université de Montréal peut faire mieux. Elle doit avoir recours aux meilleures pratiques connues, en particulier à celles qui permettent la consultation et la collaboration. Elle doit adopter

une approche qui fait place à la diversité des points de vue et qui permet à tous de travailler à la réussite de ce qui est sans nul doute devenu un grand chantier. Les syndicats et associations signataires de ce communiqué se portent volontaires, si c'est en toute collégialité, pour participer à un nécessaire effort de sortie de crise, car il en va du bien-être de l'ensemble de la communauté et de l'excellence en continu de notre institution.

Signataires de la Coalition des associations et des syndicats de l'Université de Montréal (CASUM) :

Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal (ACPUM)

Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal (AGEEFEP)

Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM)

Syndicat des employé-e-s d'entretien de l'Université de Montréal (SEEUM-1186)

Syndicat général des professeurs et professeures de l'Université de Montréal (SGPUM)

Syndicat des employé-e-s de la recherche de l'Université de Montréal (SERUM)

Syndicat des étudiant-e-s salarié-e-s de l'Université de Montréal (SESUM)

Syndicat des employé-e-s de l'Université de Montréal (SEUM-1244)

c. c. Membres du Conseil de l'Université

Membres de l'Assemblée universitaire

Guy Breton, recteur

Daniel Jutras, recteur désigné